

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

2024 –
2033

À PROPOS DU RTL

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Troisième société de transport en importance au Québec, son réseau se déploie sur 825 kilomètres et couvre les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Longueuil et Saint-Lambert.

Le RTL a déployé des efforts importants pour adapter son offre de service à l'arrivée de l'antenne Rive-Sud du Réseau express métropolitain (REM), aux besoins changeants dans les habitudes de déplacement des citoyens et à la reprise de l'achalandage. Le RTL a également collaboré avec des entreprises et des institutions pour élaborer des solutions responsables, durables et accessibles pour les travailleurs ne pouvant pas exercer leurs fonctions en télétravail.

En misant sur une offre de service répondant à une clientèle variée, le RTL propose non seulement un réseau de lignes d'autobus réguliers, mais aussi un service de taxis collectifs et de transport à la demande qui permet de desservir certains secteurs en développement ou moins densément peuplés. Il offre également plusieurs trajets de lignes scolaires intégrées afin de faciliter le transport des étudiants sur son territoire.

De nombreux grands projets sont présentement en cours au RTL. Ces projets, qui incluent notamment l'électrification graduelle de la flotte de véhicules ainsi que le maintien et la modernisation des infrastructures, marqueront un changement important en matière de mobilité sur le territoire de l'agglomération.

Embauchant plus de 1 200 travailleurs, le RTL est un employeur important et participe de ce fait à la vitalité économique de la région.

Bienvenue à bord !



LES VOIES DE DEMAIN

Avec l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM), le RTL a procédé à la modernisation de son réseau afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Lancé en 2023, le nouveau réseau redessiné du RTL, dont la transformation est la plus significative depuis 30 ans, est le résultat d'un travail rigoureux et important. Cette révision s'imposait en raison de l'évolution considérable des besoins et des attentes des usagers. Cette transformation permettra au RTL de continuer à répondre efficacement aux défis et aux opportunités qui se présentent, assurant ainsi un service de transport en commun de qualité pour les années à venir.

Les efforts et les investissements nécessaires au développement du transport en commun dans l'agglomération de Longueuil doivent se poursuivre. Ils sont essentiels afin d'assurer la fiabilité, la sécurité et la performance des infrastructures existantes, de consolider notre virage vert et d'accroître la qualité de l'offre de service, en complémentarité avec l'arrivée du REM. Ces investissements sont également primordiaux pour rencontrer les ratios en matière d'efficacité énergétique et de réduction des GES, ainsi que pour implanter de bonnes pratiques qui lui permettront de se conformer aux lois et règlements gouvernementaux. Inscrits dans la vision 2025 de l'organisation, le virage vert du RTL pavera la voie à une amélioration certaine de l'image du transport collectif, à une meilleure qualité de vie au travail et à des pratiques écologiques qui auront un impact positif sur l'ensemble de l'agglomération.

En parallèle, d'ici à 2026, le plan de développement en accessibilité universelle du RTL sera déployé, de concert avec les milieux communautaires et de santé, et les municipalités. Il regroupe 44 actions concrètes pour que les besoins diversifiés de la clientèle à mobilité réduite soient mieux pris en compte, pour garantir une accessibilité universelle à l'ensemble du réseau du RTL et pour permettre une meilleure intégration scolaire, professionnelle et sociale.

C'est dans ce contexte stimulant que le RTL présente son Programme des immobilisations 2024-2033 dans lequel on y retrouve des investissements responsables qui assureront le virage numérique ainsi que la pérennité et la santé financière du réseau de transport collectif pour les années à venir.



SIGLES ET ACRONYMES

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CAVL	Centre administratif du Vieux-Longueuil
CESH	Centre d'exploitation de Saint-Hubert
CEVL	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil
FDR	Fonds de roulement (budget exploitation)
FTA	Fonds pour le transport actif
MPB	Mesures préférentielles pour autobus
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OPTC	Organismes publics de transport en commun
PAGITC	Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif
PAGTCP	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes
PDI	Programme décennal des immobilisations
PTI	Programme triennal des immobilisations
PQI	Programme quinquennal des immobilisations
REM	Réseau express métropolitain
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SAEIV	Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageur
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales du Québec
STI	Système de transport intelligent
TI	Technologies de l'information

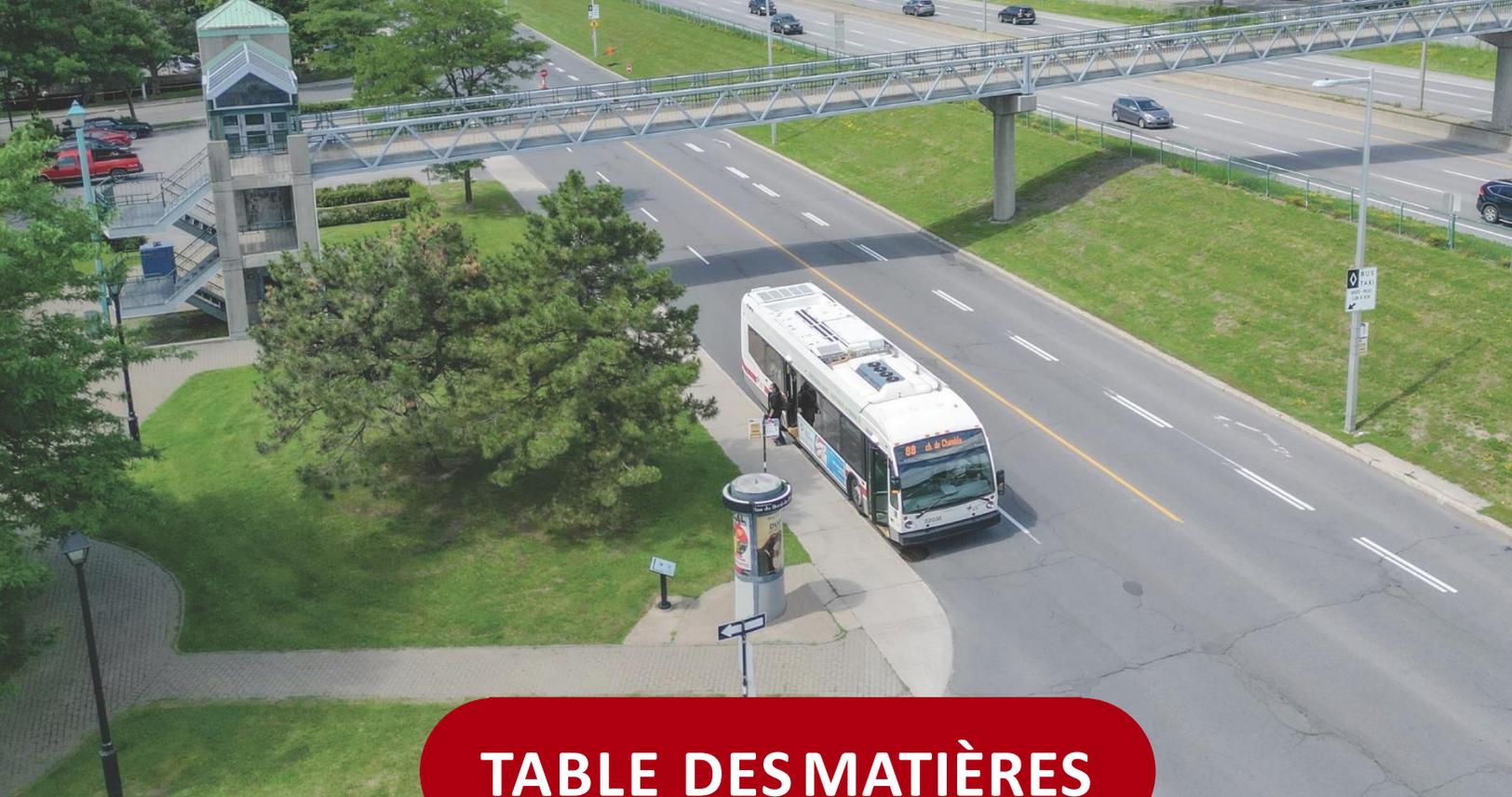


TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie	6
Tableau sommaire	7
Faits saillants	8
Financement des projets	9
Impact des investissements sur le service de dette	11
Sommaire des investissements par catégorie	12
Réalisations	17

MÉTHODOLOGIE

Le Programme des immobilisations est une planification des investissements. Cette planification est revue chaque année en fonction des priorités et des besoins du RTL.

Les sommes présentées pour chacun des investissements ainsi que leur répartition dans le temps s'appuient sur les meilleures estimations disponibles au moment de la production du Programme des immobilisations (PDI). Les montants inscrits dans les tableaux et dans les textes représentent l'ensemble des coûts nets des ristournes sur la taxe.

Le RTL transmet le PDI au plus tard le 31 octobre de chaque année à la Ville de Longueuil pour approbation, dans ses compétences d'agglomération, conformément à l'article 134 de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Les investissements du RTL sont répartis selon les cinq catégories suivantes :

1. Bâtiments
2. Infrastructures
3. Machinerie, outillage et équipement
4. Technologies de l'information
5. Véhicules



Les investissements sont également ventilés selon leur nature, soit *Maintien* et *Amélioration et développement*.

Maintien : Investissement visant à maintenir en bon état les actifs existants par des interventions portant sur le remplacement, la rénovation ou la réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructure ayant atteint leur durée de vie utile ou par des interventions ou des travaux effectués en vue de prolonger la durée de vie utile de ces actifs.

Amélioration et développement : Investissement visant à améliorer la qualité des services offerts à la clientèle par des interventions portant sur la mise en place de mesures préférentielles ou incitatives à l'utilisation du transport en commun ou par des interventions visant à rehausser les caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes ou l'ajout d'infrastructures, d'actifs ou d'équipements connexes au service de transport.

Source : Programme d'aide au transport collectif des personnes et aux immobilisations en transport en commun

TABLEAU SOMMAIRE PDI 2024-2033

La planification décennale des investissements s'élève à 1 602 M\$, dont 94,2 M\$ pour l'année 2024.

Le PDI 2024-2033 représente une hausse de 229 M\$ (+ 16,7 %) par rapport au PDI 2023-2032 produit l'an dernier.

Le taux moyen des subventions gouvernementales sur 10 ans représente 87,7 %.

Le tableau sommaire ci-dessous présente les investissements prévus pour une période triennale (PTI), quinquennale (PQI) et décennale (PDI).

L'information est présentée par catégorie d'investissement, par nature et par source de financement.

Le PDI 2024 – 2033 est aligné avec les objectifs du **Plan pour une économie verte (PEV 2030)** adopté par l'ensemble des sociétés de transport du Québec.

Sommaire des investissements par catégorie

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Bâtiments	42 444 260	81 485 377	164 207 510	288 137 147	772 271 421	922 462 454
Infrastructures	5 242 396	20 188 105	19 205 465	44 635 965	55 552 512	62 412 647
Machinerie, outillage et équipements	5 141 851	8 027 878	8 749 929	21 919 657	35 129 178	41 651 694
Technologies de l'information	24 878 737	7 226 037	3 733 599	35 838 373	44 972 790	61 091 649
Véhicules	16 474 330	21 996 617	25 097 594	63 568 541	146 640 861	514 076 267
Total	94 181 574	138 924 013	220 994 096	454 099 683	1 054 566 763	1 601 694 710

Sommaire des investissements par nature

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
A&D	30 166 117	48 292 044	65 069 032	143 527 192	223 535 163	291 876 197
Maintien	64 015 457	90 631 970	155 925 064	310 572 491	831 031 600	1 309 818 514
Total	94 181 574	138 924 013	220 994 096	454 099 683	1 054 566 763	1 601 694 710

Sommaire des investissements par source de financement

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
FDR	400 000	400 000	400 000	1 200 000	2 000 000	3 600 000
PAGITC	4 385 007	31 975 283	97 531 447	133 891 738	626 567 836	1 083 202 751
PAGTCP	51 480 084	85 876 828	101 681 678	239 038 590	323 933 611	390 389 812
FTA	50 000	185 436	117 718	353 154	353 154	353 154
RTL	16 620 232	12 869 523	9 031 060	38 520 816	48 293 372	64 362 489
SOFIL	21 246 250	7 616 943	12 232 193	41 095 386	53 418 789	59 786 505
Total	94 181 574	138 924 013	220 994 096	454 099 683	1 054 566 763	1 601 694 710

FAITS SAILLANTS PDI 2024-2033

Le RTL prévoit investir 922 M\$ dans la catégorie **Bâtiments**, ce qui représente 57 % de ses investissements totaux prévus pour la période de 2024 à 2033. Cette somme servira principalement à la construction d'un nouveau garage à Saint-Hubert avec des investissements de l'ordre de 590 M\$. Érigés entre les années 1950 et 1970, les deux garages sont dans un état de vétusté avancé.

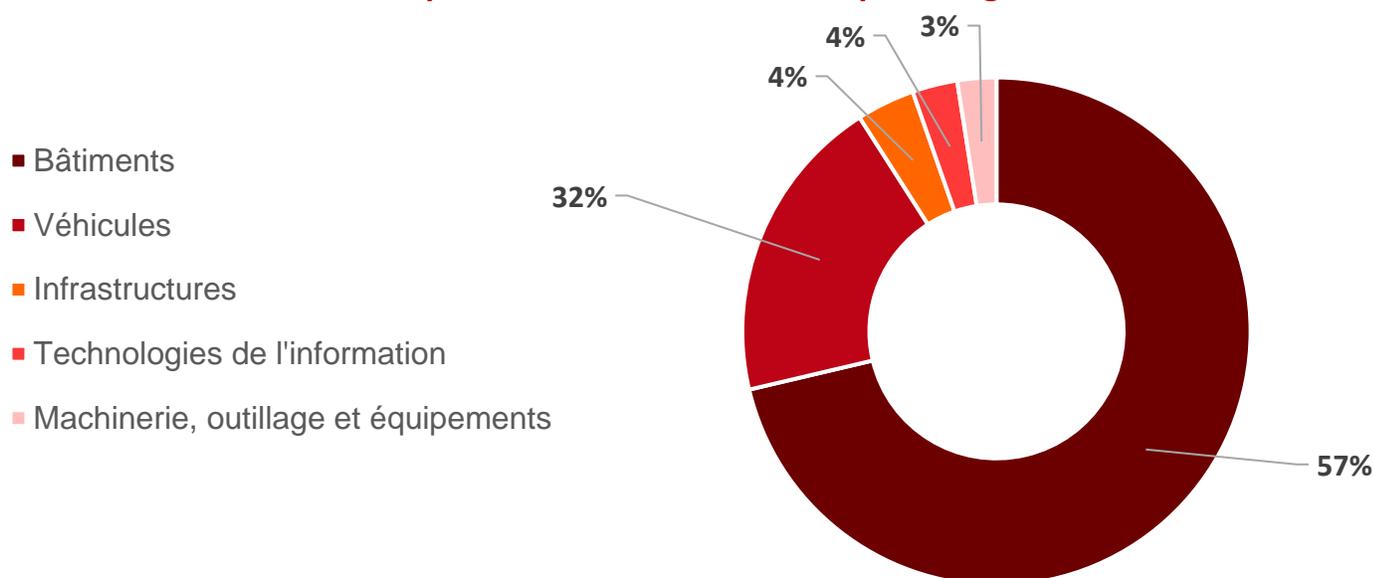
De 2024 à 2033, le RTL prévoit investir 514 M\$, soit 32 % des investissements, dans l'acquisition de **véhicules**. Ces sommes serviront à acquérir des autobus électriques, hybrides et des véhicules de services.

De plus, 62 M\$ sont prévus pour les **infrastructures** et la révision du réseau, soit 4 % des investissements totaux qui permettront de poursuivre l'implantation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), telles que l'aménagement de voies réservées. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien du parc d'abribus.

Un montant de 61 M\$ servira à la **technologie de l'information**, ce qui représente 4 % des investissements totaux. Cette somme sera affectée à la préparation technologique (planification et logiciels d'exploitation), à la mise à jour des systèmes financiers et à la poursuite du virage numérique.

Enfin, 42 M\$, soit 3 %, sont requis pour l'acquisition de **machinerie, outillage et équipements** servant à l'entretien des véhicules.

Ventilation des prévisions d'investissement par catégorie sur 10 ans



FINANCEMENT DES PROJETS

PDI 2024-2033

La grande majorité des projets d'investissements sont admissibles à des subventions gouvernementales. Le taux de subvention moyen est de 87,7 % et varie selon le type d'actif et la source de financement. La différence est assumée par le RTL.

Le RTL bénéficie de différentes sources de financement provincial et fédéral qui proviennent de plusieurs programmes d'aide financière aux immobilisations. Chaque programme a des critères d'admissibilité distincts ainsi que des taux de subvention et des types de remboursement propres.

Ces programmes visent à soutenir financièrement les autorités organisatrices de transport dans la réalisation des projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transports en commun tels que la construction de garages, de terminus, de stationnements incitatifs et de voies réservées. L'acquisition de biens tels que des autobus, des abribus, des terrains, des biens à caractère technologique, etc. est également admissible à une aide financière dans le cadre de ces programmes de subvention.

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous une brève description des programmes d'aide financière aux immobilisations :

Le programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

Pour une grande partie des projets, la contribution du MTMD s'élève à 85 % des dépenses admissibles en vertu du programme. Les objectifs spécifiques de ce programme consistent à maintenir en bon état les actifs existants, à améliorer la qualité des différents services offerts à la clientèle du RTL ainsi qu'à développer de nouveaux services destinés à cette clientèle.

Le programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et du MTMD

Le taux de subvention couvre entre 90 % et 95 % des dépenses admissibles. Ce programme vise la réalisation de projets d'immobilisation en matière de transport en commun. Notons cependant que l'acquisition de terrains n'est pas admissible à ce programme d'aide.

Le programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)

Ce programme a été adopté pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable - 2030 (PMD). Le taux de subvention varie entre 90 % et 100 %, en respectant certaines conditions. Ce programme vise à soutenir les projets d'infrastructures de transport en commun (nouvelles constructions, expansion, amélioration et remise en état) ainsi que des projets de transport actif.

Le fonds pour le transport actif (FTA)

Le taux de subvention couvre entre 60 % et 100 % des dépenses admissibles. Ce fonds vise des projets qui souhaitent contribuer à la construction et à l'expansion de réseaux de sentiers, de voies cyclables, de pistes et de ponts piétonniers.



IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE SERVICE DE LA DETTE

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Service de la dette brute	17 794 600	22 698 230	33 601 635	48 226 154	59 833 089	69 922 304	81 019 973	88 644 556	93 009 388	96 388 628	96 660 549
Service de la dette subventionnée	8 587 720	12 616 738	20 141 497	31 302 434	41 858 894	50 580 496	60 063 102	66 722 132	70 399 989	73 872 664	74 389 773
Service de la dette nette	9 206 880	10 081 492	13 460 138	16 923 720	17 974 195	19 341 808	20 956 872	21 922 423	22 609 399	22 515 964	22 270 776
Dépenses afférentes aux immobilisations	1 210 000	1 389 240	2 209 941	3 123 819	2 880 852	2 256 545	1 481 273	844 317	859 230	29 915	30 513
Contributions aux immobilisations	10 416 880	11 470 732	15 670 079	20 047 539	20 855 047	21 598 353	22 438 145	22 766 740	23 468 629	22 545 879	22 301 289

ÉVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE

De 2025 à 2034, le service de la dette brute devrait passer de 22,7 M\$ à 96,7 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux de modernisation et d'électrification des garages du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert pour lesquels près de 90 % des dépenses sont subventionnées.

Le service de la dette nette, à la charge du RTL, devrait passer de 10,1 M\$ à 22,3 M\$ sur une période de 10 ans. Une analyse rigoureuse est effectuée sur une base régulière par les équipes du RTL afin d'optimiser l'utilisation des subventions pour le financement de ses projets. Cette démarche vise ultimement à réduire au minimum les impacts sur le service de la dette du RTL.

Les dépenses afférentes aux immobilisations représentent les dépenses non capitalisables des projets.

La contribution aux immobilisations représente le total du service de la dette nette à la charge du RTL ainsi que les dépenses afférentes aux immobilisations.

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



1 | Bâtiments



Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien reliés à la modernisation et à l'électrification des infrastructures ainsi que le nouveau bâtiment.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment :

- La construction du nouveau garage à Saint-Hubert
- L'électrification Vieux-Longueuil Phase 2
- La réfection du centre administratif
- Les programmes de maintien des bâtiments
- La transformation des garages en vue d'adapter les infrastructures existantes à l'arrivée des autobus électriques

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Amélioration et maintien des bâtiments	31 846 886	50 103 817	48 745 001	130 695 705	142 852 970	148 456 099
Électrification	6 351 036	20 548 848	42 245 030	69 144 914	131 287 609	184 122 423
Nouveau bâtiment	4 142 407	10 832 711	73 217 479	88 192 597	498 026 910	589 780 000
Autres	103 932	-	-	103 932	103 932	103 932
Total	42 444 260	81 485 377	164 207 510	288 137 147	772 271 421	922 462 454

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



2 | Infrastructures



Cette catégorie regroupe la réalisation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), l'accès aux stations du REM, l'amélioration des arrêts via notamment le remplacement et l'acquisition d'abribus, ainsi que l'aménagement de pôles de mobilité et de terminus.

Les voies réservées, feux préférentiels, abribus, stationnements incitatifs et terminus sont au cœur du réseau du RTL et jouent un rôle-clé dans l'expérience des usagers. **L'aménagement de voies réservées et l'ajout de MPB** sont notamment prévus sur le territoire pour améliorer la desserte aux terminus REM.

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Mesures préférentielles pour autobus et voies réservées	1 953 677	8 930 916	9 338 403	20 222 996	25 454 684	27 954 684
Accès aux stations du REM	814 034	9 184 799	8 578 693	18 577 526	21 714 351	21 714 351
Amélioration des arrêts	1 653 519	1 160 327	1 138 369	3 952 215	6 200 249	10 260 384
Aménagement de pôles, terminus et nouvelles mobilités	821 166	912 063	150 000	1 883 229	2 183 229	2 483 229
Total	5 242 396	20 188 105	19 205 465	44 635 965	55 552 512	62 412 647

Selon le programme de financement favorisé, les projets d'investissement visant l'implantation de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus sont financés à un taux variable pouvant aller jusqu'à 100 % des dépenses admissibles, en respectant certaines conditions.

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



3 | Machinerie, outillage et équipements



Cette catégorie d'investissement inclut, d'une part, des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements reliés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures et, d'autre part, les équipements nécessaires à bord des autobus.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment:

- le programme d'automatisation des bâtiments
- le programme de maintien des bâtiments
- le programme d'éclairage pour une économie d'énergie
- le programme d'équipements et outils pour l'exploitation des bâtiments
- le programme d'aménagement de divers locaux
- le programme d'améliorations environnementales et le programme de santé et de sécurité des sites

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Équipement et outillage	4 028 011	6 891 761	7 591 089	18 510 861	29 332 710	34 625 456
Équipements embarqués et accessoires	1 113 840	1 136 117	1 158 839	3 408 796	5 796 468	7 026 237
Total	5 141 851	8 027 878	8 749 929	21 919 657	35 129 178	41 651 694

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



4 | Technologies de l'information

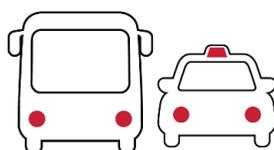


Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes de transport intelligents, d'infrastructures et sécurité, d'équipements informatiques ainsi que d'applications et de logiciels permettant d'accroître la productivité et l'optimisation du transport.

La poursuite du développement du **système d'information aux voyageurs** sur le réseau permettra à la clientèle du RTL de profiter d'informations pertinentes et en temps réel relatives à leurs déplacements dans les autobus et dans les abribus. Les autobus seront équipés de nouveaux équipements de **billettique** modernes et aux fonctionnalités plus évoluées. Au niveau des **infrastructures technologiques**, d'importants travaux sont planifiés en lien avec les travaux immobiliers et d'électrification. Le RTL procédera également au déploiement d'**outils de collaboration**, en phase avec la nouvelle réorganisation qui prévaut actuellement dans l'organisation (combinaison de travail en virtuel et en présentiel).

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Systèmes de transport intelligents	7 826 257	3 890 562	1 499 293	13 216 111	16 295 157	21 854 024
Infrastructures et sécurité	7 271 078	1 853 525	1 737 343	10 861 946	15 874 704	24 402 219
Applications d'affaires	6 190 720	967 838	400 000	7 558 558	8 358 558	9 958 558
Équipements et logiciels	2 058 652	34 570	96 963	2 190 185	2 432 798	2 865 275
Productivité et optimisation	1 532 031	479 542	-	2 011 573	2 011 573	2 011 573
Total	24 878 737	7 226 037	3 733 599	35 838 373	44 972 790	61 091 649

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



5 | Véhicules



Cette catégorie est constituée principalement de projets d'**acquisition d'autobus** et de **véhicules de service**.

Le RTL a débuté l'acquisition de véhicules électriques. Ces autobus réduiront significativement les émissions de gaz à effet de serre. L'obtention de ces véhicules 100 % électriques permettra au RTL de répondre aux objectifs du **Plan pour une économie verte 2030** du gouvernement du Québec.

Les véhicules de service utilisés sur le réseau du RTL seront également remplacés et acquis dorénavant selon des critères écoénergétiques.

Afin d'assurer la meilleure transition possible entre autobus hybrides et autobus 100 % électriques, le RTL procédera à l'acquisition d'autobus hybrides jusqu'en 2024.

	2024	2025	2026	PTI	PQI	PDI
Autobus électrique	100 000	21 392 572	24 463 968	45 956 540	128 798 325	493 680 150
Véhicules de service	2 604 330	604 045	633 626	3 842 001	4 072 536	6 626 117
Autobus hybride	13 770 000	-	-	13 770 000	13 770 000	13 770 000
Total	16 474 330	21 996 617	25 097 594	63 568 541	146 640 861	514 076 267

RÉALISATIONS

Le PDI étant révisé annuellement, plusieurs réalisations sont à souligner en rétrospective :

ACQUISITION D'AUTOBUS URBAINS À PROPULSION ÉLECTRIQUE

Octroi du contrat pour la fourniture d'autobus 100 % électrique à l'entreprise québécoise Nova Bus. Ce contrat permettra aux opérateurs de transport en commun du Québec, dont le RTL, de commander des autobus afin de rencontrer les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Par ailleurs, avant l'octroi de ce contrat, le RTL a déjà commandé cinq autobus 100 % électrique. Le premier devrait être livré dès l'automne 2023. « Notre projet-pilote midibus électrique nous a permis de cibler les améliorations à effectuer afin que le service soit agréable et fiable pour les utilisateurs. Ces cinq autobus répondront aux besoins et nous avons très hâte de mettre en circulation le premier dans quelques mois. », a soutenu la présidente.

DES SECTEURS DE MIEUX EN MIEUX DESSERVIS

Le RTL offre un véritable soutien à l'économie locale. De fait, de nouveaux abribus ont été installés dans la zone aéroportuaire afin de favoriser la croissance de l'achalandage de ce secteur en pleine expansion avec la venue d'entreprises importantes. De plus, avec l'arrivée du REM sur la Rive-Sud et la révision de son réseau, le RTL a pu aménager de nouveaux arrêts sur le territoire de Brossard afin d'améliorer la desserte de ce secteur fortement sollicité avec l'arrivée de ce mode structurant.



RÉALISATIONS

AMÉNAGEMENTS DIVERS DANS LES GARAGES

Les garages du RTL sont désuets. Pour assurer la continuité des opérations, ces aménagements sont requis :

- La phase 1 du projet d'aménagement de la cafétéria, vestiaires et douches des employés d'entretien et du secteur administratif du CEVL.
- Le remplacement des unités de ventilation principales au CEVL incluant des systèmes de récupération d'énergie.
- Le remplacement du lave-autobus du garage 2 au CESH.
- Le remplacement de la toiture et de l'ensemble des systèmes de ventilation du garage 1 au CESH.
- Le programme fonctionnel et technique pour la réfection du CAVL.

INVESTISSEMENTS D'ÉLECTRIFICATION DANS LES GARAGES DU RTL

- Le dépôt du dossier d'opportunité du nouveau CESH.
- Le programme fonctionnel et technique pour la phase 1 du projet d'électrification du CEVL.
- L'installation d'une borne de recharge au garage 2 du CESH.
- L'installation de deux bornes de recharge au CEVL.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN MODE HYBRIDE

Le RTL place l'intérêt de ses employés au premier plan et, dans le cadre de cet engagement, a lancé *Ensemble même à distance*, un projet pilote axé sur le travail hybride. Cette démarche s'ancre dans une vision stratégique pour attirer, retenir et stimuler les talents d'aujourd'hui et de demain au sein de l'organisation, tout en préservant ses valeurs et l'évolution de sa culture organisationnelle. Plusieurs investissements en technologie de l'information ont été réalisés en 2023 à cet effet.



